

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 130

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE -

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

1800

Le département du Mont-Terrible a été supprimé dans les premiers mois de 1800 et réuni au département du Haut Rhin.

Il fait toujours cher vivre.

L'hôpital établi dans le bâtiment du séminaire est supprimé en mai.

Dans le courant de mai et juin 1800, le couvent des Ursulines a été démoli pour en prendre les pierres, les tuiles et le bois. (*)

28 juillet. Il fait une grande sécheresse : tout brûle dans les champs et jardins. Il n'est presque pas tombé de pluie depuis la mi juin.

Il meurt beaucoup d'enfants de la petite vérole et de la dissenterie.

Au commencement de la Révolution, on a brisé jusqu'aux girouettes des tours. Le 18 septembre 1800, on a commencé à les remettre, au moins sur les tours de la ville, mais elles sont différentes des anciennes : c'est une hache croisant une pique.

Le 5 octobre 1800, l'abbé L'hoste, ancien titré du chapitre de St Michel, a dit pour la première fois depuis la Révolution, la messe dans

(*) Le couvent des Ursulines a été racheté à la Restauration et rebâti ; les Ursulines en considération des services rendus depuis près de deux siècles à l'instruction des jeunes filles, furent rétablies en 1818 par décret du Petit Conseil de Berne, et reprissent la direction des écoles primaires jusqu'en 1873.

Feuilleton du Pays du Dimanche 28

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Pourquoi s'éveiller ? La vie lui était devenue un désenchantement insupportable, une terreur sans nom, depuis qu'il avait vu couler le sang de sa victime, il n'avait plus que de lacinants remords. Soudainement, à cette vue, il avait compris toutes les misères, toutes les fautes de sa vie passée. Il l'avait prise en horreur, cette existence de viveur, que pendant vingt années, il avait menée à outrance.

— Mon père, réveillez-vous, répétait Yvan. Il eut un geste de somnambule ; il se dressa sur le divan ; son corps, sa pensée, sa volonté,

l'église paroissiale : c'était une grand'messe chantée, un jour de dimanche.

Moser, ancien archiviste au château est mort le 13 octobre !

On fait en ville une quête pour faire un traitement suffisant à l'entretien d'un curé et d'un vicaire pour une année. Chacun souscrit suivant sa volonté et ses moyens : cela se paye par trimestre. Je souscris pour cinq sols de Bâle par trimestre, à commencer au 22 octobre 1800.

1801

La sœur Marguerite Heinis de Pfetterhouse ci devant ursuline à Porrentruy est morte le 11 novembre.

Il fait toujours cher vivre.

Nous avons pour maîtres et supérieurs de la ville et du pays, un sous préfet et un maire.

Le 10 avril on a publié la paix à l'hôtel de ville, et on s'est rendu à l'église paroissiale pour chanter le *Te Deum* : on a aussi tiré le canon.

La seconde fois, la paix véritable a été publiée le 14 juillet.

Le 5 octobre et les jours suivants, plusieurs personnes, au nombre de 95 sont partie pour Strasbourg, pour aller déposer en justice au sujet des ventes que le citoyen During a faites sans autorisation à l'hôpital du séminaire en cette ville.

1802

Le 25 mars vers 10 heures du soir, six maisons ont brûlé à Chevénez.

Le 15 mai, il a neigé à couvrir la terre ; le 16 il a encore neigé deux ou trois fois dans la journée ; le 17, gelée blanche ; le 18, pendant la nuit, neige et gelée. Les arbres étaient en fleurs et dans la plus belle apparence.

Le nouveau chemin de Bressaucourt a été construit en 1802 : il passe près de la fontaine aux Chiens. Le chemin d'Alle a été fait en même

son souvenir semblaient encore imprégnés de la somnolence du sommeil stupéfiant.

Puis, il reconnut Yvan. Ses prunelles se dilatèrent, ses mains se levèrent dans un geste d'épouvante ; sa voix balbutia :

Elle est morte ! Tu viens me le dire.

Il tremblait en détournant les yeux ; il craignait d'entendre la réponse :

— Elle est morte !... elle a proclamé bien haut mon crime... La police va me saisir !... Qu'elle vienne... je n'ai mérité que l'échafaud...

Et devant ses yeux, que l'absinthe et l'épouvante avaient hallucinés, il voyait se dresser la sinistre machine : il lui semblait qu'elle courait, comme une ombre de projection, sur les murs de la chambre.

De nouveau, il jeta sa sourde plainte, de crainte pour lui-même, d'exécration et de colère contre son crime.

Et baissant humblement les yeux devant son fils :

temps : il passe près de la rivière sous, *Roche de Mars*.

La fontaine dite les *Bennelats* à quatre cornes, a été rétablie à neuf en 1802 ; au lieu d'un gros chêne qui se trouvait dans cet endroit, on a planté à l'entour d'autres arbres, en novembre 1802.

On plante des arbres le long des routes en commençant près de la ville, les villages ne font autant. C'est un ordre de Bonaparte.

Dans le courant de septembre il est arrivé à Porrentruy un individu avec sa femme, qui, se sont logés dans le cabaret de Régemond, dans l'ancienne maison Reutner. Cette femme est morte dans le courant d'octobre, et son mari devenu comme fou, voulait se jeter dans la fosse en disant qu'elle pourrait se remarier avec un autre. Il en était tellement troublé qu'il allait jusqu'à faire des reproches à Dieu. Le 21 novembre, le dimanche, vers les 3 heures après midi, il se rendit sur la fosse de sa femme, et se tira un coup de pistolet sous le menton. (**) Son crâne vola, en éclat et sa cervelle fut disséminée dans un rayon de sept pieds autour de lui. Il tenait un pistolet dans chaque main, et avait encore sept balles dans sa poche. On l'a enfoui derrière St Germain par la main du bourreau.

1803

Les prêtres de la ville et du pays ont reçu les cures qu'ils doivent desservir, et ont prêté serment entre les mains du sous préfet, dans l'église de St Pierre à Porrentruy le 27 avril.

Le mercredi, on a sonné toutes les cloches pendant une demie heure. Le Père Cuenin (**) est devenu notre curé, et le chef de tous les curés du pays.

(*) Il s'appelait Chappaz-Jambon de Champéri, émigré, et a laissé des vers assez bien tournés sur la cause de sa mort.

(**) Ancien Jésuite, et principal du collège de Porrentruy à la Révolution.

— Ah ! misérable, misérable que je suis !... Yvan, tu diras à ta mère quel est mon repentir, car elle vit encore, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit Yvan, d'une voix oppressée, car son cœur souffrait devant ce désespoir incohérent. Tout à coup les yeux de Boleslas devinrent hagards ; et terrifié, il s'écriait :

— Tu le vois, l'échafaud, là, sur la muraille... Tout est prêt pour l'expiation. Voilà l'acier du couteau qui brille...

Dans ce délire, causé par un reste d'ivresse, le malheureux était effrayant. Il semblait frappé d'une stupeur de vertige.

Et, tombé assis sur le divan, car il n'avait plus la force de se tenir debout, soutenu par ses béquilles, Yvan considérait le visage de son père. Lui, aussi, était envahi d'une telle douleur qu'il en était méconnaissable.

Pâle et tremblant, il dit d'une voix très douce :

— Mon père, revenez à vous... secouez votre sommeil. Cet échafaud que vous voyez est une